



COMMUNIQUÉ
Paris, le 03/12/2021

PLUS FORTE HAUSSE DES PÉAGES DEPUIS 2012 : POUR « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES », LES SOCIÉTÉS D'AUTOROUTES FONT UN BRAS D'HONNEUR AUX AUTOMOBILISTES ; L'ASSOCIATION MET EN GARDE CONTRE LE RISQUE DE COLÈRE SOCIALE.

Aujourd'hui, vendredi 3 décembre 2021, s'est tenue une des réunions du Comité des usagers de la route, lors de laquelle ont été officiellement présentées les propositions tarifaires des sociétés concessionnaires d'autoroutes pour l'année 2022. Comme chaque année, ces propositions font état de hausses sensibles du prix des péages autoroutiers. À partir du 1^{er} février 2022, la hausse sera de 2% en moyenne ; la plus forte depuis 2012 !

L'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce une nouvelle hausse des prix inacceptable, lourde de conséquences sur le pouvoir d'achat des ménages à l'heure où la flambée des prix du carburant met déjà un frein important à la mobilité des usagers de la route. Pour s'opposer à l'augmentation des tarifs, l'association relance la pétition en ligne www.stopauxpeagestopchers.com.

« 40 millions d'automobilistes » représentait aujourd'hui les automobilistes au Comité national des usagers de la route. Et alors que se profile une nouvelle hausse des tarifs pour les usagers des autoroutes, les conséquences économiques et sociales de cette augmentation risquent de remettre le feu aux poudres.

« Les sociétés concessionnaires d'autoroutes qui ont planifié cette augmentation des tarifs semblent avoir oublié qu'il y a 3 ans, avant l'épisode Covid, la baisse des prix des péages était une des principales revendications des Gilets jaunes, qui n'ont d'ailleurs pas manqué de le faire savoir en occupant les barrières de péages. On ne comprend pas que rien n'ait bougé depuis, que ce soit une prise de conscience des CSA de leurs abus ou une véritable volonté politique de rendre du pouvoir-rouler aux usagers. Tout cela ne présage que davantage d'amertume et de colère, qui pourraient se traduire par de nouvelles tensions sociales, à quelques mois de l'élection présidentielle » estime Daniel QUÉRO, dirigeant de « 40 millions d'automobilistes ».

« Depuis 2013, des organismes de contrôle comme la Cour des Comptes ou l'Autorité de la Concurrence dénoncent ces augmentations annuelles abusives. Les sociétés d'autoroutes ont engrangé un trop perçu de 20%. C'est parfaitement injuste pour l'utilisateur, mais le pire, c'est que c'est légal, au sens où c'est une disposition contractuelle, s'insurge Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association. Cette énième hausse n'est que l'échec supplémentaire d'Emmanuel MACRON et de son Gouvernement qui, comme leurs prédécesseurs, se sont couchés face aux toutes puissantes sociétés concessionnaires », conclut le DG.

Pour manifester l'opposition des automobilistes à cette nouvelle augmentation, l'association réactive sa pétition en ligne www.stopauxpeagestopchers.com, qui a déjà recueilli plus de 250 000 signatures.



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com